

Philippe et Ana Rossignol
43, chemin des Crêts-de-Champel
1206 Genève

R 1.6.07

Service des Ecoles
7, rue de l'Athénée
Case Postale 243
1211 Genève 12
A l'attention de Mme S. Irminger

Genève, le 16 mai 2007

Concerne : Présence des militaires aux abords de l'école des Crêts-de-Champel

Madame,

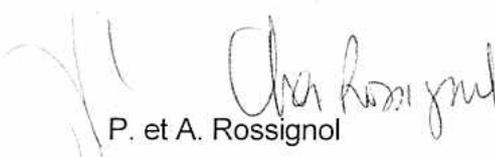
Face à la situation qui sévit depuis plusieurs mois aux abords de l'école des Crêts-de-Champel, un groupe de parents a décidé de lancer la pétition que vous trouverez ci-joint afin de vous faire part du contexte inadmissible auquel nos enfants sont quotidiennement exposés. En effet, des groupes de militaires stationnent au sous-sol de l'école pendant plusieurs semaines consécutives et leur présence met gravement en danger la sécurité de nos enfants.

Les véhicules militaires sont stationnés devant l'entrée de l'école et leurs manœuvres se déroulent fréquemment aux heures de rentrée et sortie des classe, obligeant les enfants soit à se faufiler entre des camions de grande dimension soit à aller carrément sur la route pour les éviter ! De plus, certains véhicules sont stationnés en épi sur la route enlevant toute visibilité aux « patrouilleuses » aux abords des passages à piétons. Nous vous invitons d'ailleurs à venir voir de vos propres yeux comment se déroule la présence de militaires dans cette école car la situation est difficilement imaginable.

De plus, certains militaires ayant à leur charge des armes (souvent posées par terre à proximité de jeunes enfants qui font difficilement la distinction entre de vraies armes et des jouets...) fument régulièrement des « joints » derrière l'école ou même dans l'enceinte du préau ! D'autres militaires font parfois des commentaires désobligeants aux élèves filles qui se rendent en classe ou aux jeunes mamans qui viennent accompagner leurs enfants.

Face à la menace constante que représente la présence des militaires aux abords de l'école des Crêts-de-Champel, et avant qu'un accident ne survienne, nous vous prions d'intervenir auprès des autorités compétentes afin de les déplacer vers d'autres locaux ayant des infrastructures plus appropriées pour recevoir un bataillon. Nous estimons que nos enfants ont droit à une scolarité normale sans devoir encourir des risques lors de chaque déplacement à l'école. Nous espérons sincèrement que notre requête retienne rapidement votre attention et si aucune résolution n'est prise dans les plus brefs délais, nous n'hésiterons pas à faire part aux « médias » de la situation invraisemblable que nos enfants sont obligés de subir à l'école des Crêts-de-Champel.

Restant à votre disposition pour toute autre information, veuillez recevoir, Madame, nos meilleures salutations.


P. et A. Rossignol

Copie : M. Manuel Tornare (Président du Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement)

Philippe et Ana Rossignol
43, chemin des Crêts-de-Champel
1206 Genève

**Département des affaires sociales,
des écoles et de l'environnement**
7, rue de l'Athénée
Case Postale 219
1211 Genève 12
A l'attention de Monsieur Manuel Tornare

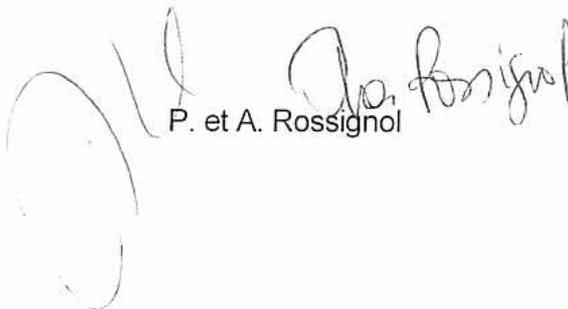
Genève, le 16 mai 2007

Concerne : Présence des militaires aux abords de l'école des Crêts-de-Champel

Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joint la copie du courrier adressé ce jour et accompagné d'une pétition à madame Simone Irminger, cheffe du service des écoles et institutions pour l'enfance et concernant les nuisances et dangers causés par le cantonnement de militaires au sous-sol de l'école des Crêts de Champel.

Restant à votre disposition pour toute autre information, veuillez recevoir, Monsieur, nos meilleures salutations.



P. et A. Rossignol

Pétition au Service des écoles

Nous soussignés, parents d'élèves de l'école des Crêts de Champel, venons par la présente pétition vous prier d'intervenir auprès des autorités compétentes pour obtenir l'arrêt dans les plus brefs délais de l'hébergement de militaires au sous-sol de l'école de nos enfants car cette présence crée de nombreux risques pour la sécurité de nos enfants.

Les véhicules militaires sont stationnés en permanence devant l'entrée de l'école et leurs manoeuvres se déroulent aux heures de rentrée en classe et de sortie de classe des élèves. Certains véhicules militaires étant stationnés en épi à l'intersection de l'avenue Louis-Aubert et du chemin des Crêts-de-Champel, la visibilité des patrouilleuses scolaires en est réduite et la police est déjà intervenue à plusieurs reprises pour faire déplacer les véhicules. De plus, l'entrée du préau de l'école est en permanence obstruée par du matériel militaire obligeant les enfants à enjamber armes et sacs et à se faufiler entre les véhicules militaires.

D'autre part, le comportement de certains militaires n'est pas acceptable aux abords d'une école : certains fument des joints derrière l'école et d'autres font des commentaires désobligeants sur les élèves filles qui passent devant eux pour rentrer en classe.

Nom, Prénom	Adresse	Date	Signature
ROSSIGNOL ANA	43, ch. CRÈTS CHAMPÉL - 1206 GE	6.3.07	
VARANDA Susanna	10, Ch. de la Toussaint Champel	6.3.07	
Be. to ROSARIO	6, ch. des clochettes	6.3.07	R. Beato
COSTAN Rachel	22, ch. Crêts-de-Champel	7.3.07	
MUSY Chantal	43 Crêts-de-Champel	6.3.07	
Pirosselli Alain	40 crêts-de-champel	6.03.07	
AMEZAGA Izaskun	14, Crêts-de-Champel	6.03.07	
WEIL ELIANE	9 3pt Aachenweg Coligny	6.03	
PERRIN Manon	10, rue L. Curval	6.02.07	
Bouvet Camille	8 Crêts de champel	6.3.07	
Ribucci Anetta	30, ch. Beau-séjour	6.3.07	
AGOSTA Concetta	26, Ch. Beau-séjour	6.03.07	
Anna CLEMENCE	24, Ch. CRÈTS-DE CHAMPÉL	7.03.07	
PASSARD Corinne	48, ch. crêts-de-champel	8.03.07	C. Passard
Rodriguez Dalis	3 ch de la Toussaint de champel	8-3-07	Rodriguez